

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Culot, 21 avril 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Culot](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (182)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Culot, 21 avril 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26642>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 avril 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Culot](#)

Lieu de destination Berlaimont (Nord)

Description

Résumé Godin avise Culot qu'il émet un mandat de 250 F payable le 10 mai 1848 pour la fourniture de trois cuisinières enlevées à Frasnoy.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Frasnoy \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Culot

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Berlaimont (Nord) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1846 182

Et quatin Monsieur Perrot

et sul 18 vous m'annoncerez ne pourroit accepter ma
trahie achet le 16 et de fr 666.
en cette circonstance il n'est indispensable
devoir votre règlement en bonne valeur
de part quelle je recevrai donc ~~l'assurance que~~
vous m'offrez ~~que~~ la caisse commerciale Et quatin
n'auriez tenu compte pour retard a 6% de fr 12.45
pour au change $\frac{1}{2} \%$ 2.15
frais de retour environ 2
faisant ensemble fr 665.90

agreer

Berlaimont Monsieur Cabet

21 faire knowne de vous donner avis que pour
me servir des 2 missives dont vous avez pris
conseil a Frévoys et dont ~~la~~ ^{Larivie} négocié la maison
1 cuisiniere 1 maitre a fr pour 95 90.^{xx}
2 u 9^e entretien a fr pour 65 60 160
ensemble fr 250

dont je disposer sur vous nature en mon mandat
au dix de mois prochain n'auriez y réservé bon
accord

agreer Monsieur

Monsieur Bouton

21 Je viens vous dire que je trouve aussi
indigne de votre part quil vous priez de
me laisser retourner mes trahies et de pretender
que je doive en payer le retour si la vente
est accepté pour vous il est pour tout le
monde et bien monsieur ne mobilisant quelque
en pensant a accepter votre règlement faire
~~ne le ferai pas~~ le droit de disposer sur vous
quand vous me negoiez pas p'res de ces
motifs legitimes de dire que vous n'avez pas d'accord